

Programmation annuelle des dossiers CSSCT

Les représentants du personnel ont demandé l'ajout au 4^{ème} trimestre de différentes actions identifiées lors de la précédente réunion, dont un point d'étape sur le plan d'actions RPS.

Ils précisent que des visites des sites de Saint-Quentin, de FSD et du siège sont prévues avec le conseiller de prévention en juillet. Un compte rendu commun sera rédigé afin d'être présenté en instance.

Ils s'interrogent également sur le problème de climatisation au FSD et sur l'intervention qui était prévue fin juin.

La direction a indiqué qu'un technicien a rétabli la climatisation le 24 juin.

Elle rappelle que la France a connu un épisode de fortes chaleurs avec un niveau d'alerte rouge en région parisienne et dans les Hauts-de-France. Des informations ont été transmises aux personnels afin de leur permettre d'adapter leur organisation de travail : recours au télétravail en cas d'utilisation de transports en commun non climatisés et possibilité de déroger à la plage fixe de l'après-midi.

Les représentants du personnel ont toutefois remarqué que l'alerte rouge a débuté plus tôt en région parisienne. Même si les locaux y sont climatisés, les difficultés liées aux transports en commun demeurent. Ils ont estimé qu'en cas de déclenchement d'une alerte rouge en région parisienne avant Béthune, une communication devrait être envoyée rapidement afin de laisser davantage de souplesse dans le recours au télétravail. Par ailleurs, ils ont regretté au regard de la multiplication des événements de fortes chaleurs que la climatisation n'ait pas été installée dans l'ensemble du bâtiment lors des récents travaux du siège.

La direction a rappelé qu'il n'entre pas dans la politique de VNF d'installer la climatisation dans l'ensemble des bâtiments.

Les représentants du personnel ont signalé que de l'eau stagne sur la terrasse lors de fortes pluies. Ils ont demandé qu'un balai soit mis à disposition afin d'évacuer l'eau et de limiter les risques de chute.

Lettre de cadrage de la mission du Conseiller prévention du Siège

Il s'agit d'une mise à jour de la lettre de cadrage.

Les représentants du personnel ont attiré l'attention sur la complexité d'une double hiérarchie.

La direction a précisé que le DRH est identifié comme responsable de site et N+2.

Incidents, accidents 1^{er} semestre 2026

Une distinction est désormais effectuée entre les incidents et accidents survenus au siège et ceux des directions nationales.

Les représentants du personnel ont salué cette évolution, qui fait suite à leur demande.

Toutefois, ils regrettent que les activités et circonstances des incidents ou accidents ne figurent plus dans le document, ces informations permettaient d'identifier des pistes d'actions en matière de prévention. Ils demandent que ces informations soient de nouveau communiquées en instance.

Ligne d'écoute 2025 pour le Siège

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques psychosociaux, VNF dispose depuis fin 2018 d'une ligne d'écoute et d'accompagnement psychologique accessible à l'ensemble du personnel. Ce dispositif permet de bénéficier d'un espace d'écoute confidentiel et anonyme avec un psychologue.

En 2025, 4 appels ont été recensés au siège, auxquels s'ajoutent 41 appels pour lesquels les personnels concernés n'ont pas souhaité communiquer leur direction d'appartenance (direction territoriale ou siège).

Les représentants du personnel estiment que l'intégration de ces appels dans les données du siège, même lorsqu'ils sont distingués, nuit à la lisibilité des graphiques. Ils souhaitent qu'à minima l'appartenance siège/DT soit renseignée de manière obligatoire.

Ils se sont également interrogés sur le faible nombre d'appels recensés au siège, une seule personne ayant contacté spontanément le service d'écoute. S'interrogeant sur la communication réalisée autour du dispositif, ils ont proposé de renforcer sa visibilité par un affichage facilement accessible dans les locaux.

Concernant les suites données aux sollicitations, ils ont demandé à disposer d'un bilan qualitatif (rendez-vous organisés, situations résolues, etc.) afin de pouvoir apprécier l'efficacité du dispositif. Ils ont estimé également que les résultats positifs obtenus grâce à cette ligne d'écoute devraient être davantage valorisés afin de renforcer la confiance dans le dispositif.

PAPRI Pact 2026 du Siège

Le document a déjà été présenté lors de la précédente CSSCTL.

Une sensibilisation aux bonnes pratiques à vélo sera organisée.

Les représentants du personnel ont demandé si, avec l'arrivée du nouveau conseiller de prévention, certaines actions seront priorisées et si des échéances cibles seront définies.

La direction a répondu que plusieurs actions ont déjà été engagées et que des priorités ont été fixées pour la rentrée de septembre. La journée d'intégration des nouveaux arrivants sera rétablie et le conseiller de prévention travaillera sur le volet sécurité.

➔ **Vote POUR**

Retour d'expériences sur le flex office (DRHM, DDEV, DIEE)

À la suite de l'installation des équipes, un retour d'expériences a été réalisé.

Des ateliers en présentiel ont été organisés avec une bonne participation des directions DEV et DRHM, plus limitée à la DIEE.

Une enquête de satisfaction sur les conditions de travail met en évidence des retours globalement positifs. Une seule personne exprime un désaccord. Les résultats seront restitués lors des ateliers, ce qui a normalement déjà été fait dans chaque direction. Aucun retour individuel n'est prévu.

Les représentants du personnel s'étonnent de ne pas voir apparaître le taux de participation au sondage et ont rappelé l'importance de restituer les résultats afin de maintenir l'intérêt des personnels pour ce type d'enquête. Ils ont souligné que le format atelier favorise les échanges et ont proposé, à l'image du baromètre social, de communiquer régulièrement sur les enseignements du retour d'expériences et les actions mises en œuvre.

Les principaux points forts identifiés sont :

- une collaboration renforcée ;
- une meilleure cohésion d'équipe ;
- une plus grande souplesse d'usage ;
- un environnement matériel satisfaisant, malgré des débats sur la luminosité et la nécessité d'augmenter les casiers.

Les bénéfices perçus sont :

- une meilleure efficacité relationnelle ;
- une plus grande adaptabilité du travail ;
- une amélioration de la qualité de vie au travail.

Selon la direction, le ressenti général est positif, avec un renforcement du collectif et des espaces jugés mieux structurés et mieux adaptés aux usages. Quelques améliorations sont toutefois souhaitées, notamment l'ajout de plantes.

Le groupe GSU sera de nouveau sollicité et une enquête annuelle est envisagée.

Les représentants du personnel ont salué la réactivité du service informatique pour les demandes formulées.

Ils ont signalé que la fontaine à eau de la DIEE fuit depuis longtemps et que le robinet de la DEV est resté défectueux pendant une période importante. Ils ont demandé comment faire remonter efficacement ce type d'incidents.

La direction a précisé que les signalements doivent être adressés au service SPS via l'adresse mail technique-bethune@vnf.fr, ce qui permet leur traçabilité auprès de la société de service Atalian. En cas d'urgence, il est recommandé de se rendre directement au bureau SPS.

Les représentants du personnel ont soulevé également les délais d'intervention pour le remplacement des cartouches d'encre et souhaitent qu'un stock soit disponible à proximité des copieurs. La même difficulté est constatée à FSD.

La direction a indiqué que la gestion des cartouches relève de la DSIN, conformément au processus en vigueur. Cette alerte lui sera transmise.

Les représentants du personnel ont proposé également la création d'un registre de suivi bâtiminaire par secteur, sur le modèle du registre de sécurité, afin de recenser les problèmes non urgents, notamment à FSD où le recrutement d'un chargé des moyens généraux s'annonce difficile. Ils suggèrent qu'il puisse être dématérialisé sur VNF & Moi.

Ils ont recommandé également de communiquer à nouveau sur les adresses électroniques dédiées aux demandes d'intervention. Ils ont enfin signalé que les panneaux situés dans la montée extérieure du parking présentent un risque d'accrochage pour les véhicules.

La direction a reconnu que des aménagements sont nécessaires, notamment concernant l'accès au parking et les circulations des cyclistes.

Concernant les locaux, **les représentants du personnel** ont proposé de numérotter les bulles et de permettre leur réservation. Ils estiment également que les salles de réunion sont difficilement identifiables.

La direction a rappelé que les bulles sont destinées à un usage ponctuel et non à être réservées pour des réunions. Elle considère que leur fonctionnement actuel est satisfaisant.

Si une enquête générale est réalisée, **les représentants du personnel** ont émis le souhait qu'une question permette de comparer l'appréciation du flex office avec les anciennes organisations de travail.

Ils ont signalé par ailleurs que l'isolation thermique des bureaux CDS et CFDT mériterait d'être revue. Ainsi que le manque de luminosité dans le bureau de la CDS.

État d'avancement du plan d'actions RPS du Siège

Une discussion « Blablatasse » a été organisée le 27 avril afin de présenter les principales actions issues des plans d'actions national et local relatifs aux RPS.

Un point d'avancement sera désormais présenté deux fois par an en CSSCTL. Le prochain est prévu en fin d'année.

Les représentants du personnel ont regretté que ni la CDS, ni les organisations syndicales, ni la CSSCT ne soient présentées lors de la journée d'intégration des nouveaux arrivants. Ils estiment important que ceux-ci puissent rapidement identifier les acteurs du dialogue social et recevoir une documentation utile.

Devenir de l'immeuble « DEV »

Le bâtiment de la rue Saint-Pry appartient à VNF. Son coût d'entretien est de 30 000 € par an, ce qui ne justifie pas sa conservation. La vente aura pour conséquence la perte d'une quinzaine de places de stationnement. Toutefois, sans ces places, le bâtiment serait difficilement commercialisable et sa valeur diminuerait d'environ 25 %.

La mise en location est écartée en raison de l'importance des travaux de remise en état nécessaire.

Les représentants du personnel ont proposé que VNF prenne en charge un abonnement annuel de stationnement afin de permettre aux personnels de se garer.

La direction a répondu que la problématique de parking est à l'étude mais qu'une prise en charge spécifique à Béthune créerait une inégalité avec les autres directions territoriales. Elle privilégie le développement du covoiturage.

À ce stade, **les représentants du personnel** se sont opposés à la vente du bâtiment Saint Pry et plus particulièrement de son parking.

Points divers

- **Salle de restauration : problématique du manque d'eau chaude pour les vaisselles du midi**

La commande de deux ballons d'eau chaude de 30 litres est en cours afin de résoudre le manque d'eau chaude. Il est toutefois indiqué que deux ballons ne seront pas suffisants. La société de service Atalian doit réaliser une nouvelle étude.

Les représentants du personnel ont suggéré l'installation d'un chauffe-eau directement sous l'évier.

➤ **Demande d'information sur la signature du bail FSD**

Le bail est renouvelé.

Les travaux restant à la charge du propriétaire concernent la remise en conformité du chauffage et de la climatisation ainsi que la sécurisation des toitures, des problèmes d'étanchéité ayant été constatés.

Suite à la mobilité interne du chargé des moyens généraux de FSD, **les représentants du personnel** ont préconisé une communication auprès des personnels sur l'organisation mise en place dans l'attente du recrutement de son remplaçant.

➤ **Immeuble de Saint-Quentin**

Le bâtiment est occupé par 6 collègues et se trouve en situation de sous-occupation.

Une réflexion est engagée afin d'élaborer plusieurs scénarios immobiliers à présenter à la Direction de l'Immobilier de l'État au regard du taux d'occupation. Les propositions pourront aller jusqu'à des regroupements de services.

Les représentants du personnel ont demandé à être informés lorsque les orientations seront plus clairement définies et souhaitent que la CSSCT soit consultée avant tout projet de déménagement.

La prochaine réunion du CSSCTL est fixée au 18 septembre 2026

Vos représentants à la CSSCTL :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Florence DEQUIRET	Rudy DELEURENCE
Isabelle TESTU	Antoine PROUTIERE
Farida SIAD	Guillaume MASSON
	Cédric BOITELLE
Chrystèle GUEUDRE	Christelle COINTE
Sylvie BLONDEL	Kitry MONGANG
Cindy LEROY	Delphine DEBELVALET